



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 20 mai 2008 — N° 85

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 14 h 03.

Moment de recueillement

M. le Président donne lecture d'un extrait d'une lettre, en date du 20 mai 2008, adressée à M. François Côté, secrétaire général de l'Assemblée nationale, par M. Marcel Blanchet, Directeur général des élections du Québec, relativement aux élections partielles tenues le 12 mai 2008 dans les circonscriptions électorales de Bourget, Hull et Pointe-aux-Trembles.

M. le Président dépose ensuite :

La lettre mentionnée ci-dessus accompagnée d'un avis proclamant M. Maka Kotto candidat élu dans la circonscription électorale de Bourget, Mme Maryse Gaudreault candidate élue dans la circonscription électorale de Hull, et Mme Nicole Léger candidate élue dans la circonscription électorale de Pointe-aux-Trembles.

(Dépôt n° 983-20080520)

À l'invitation de M. le Président, Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, et M. Bédard, whip du deuxième groupe d'opposition, accueillent le nouveau député de Bourget, M. Kotto, et la nouvelle députée de Pointe-aux-Trembles, Mme Léger.

Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Dumont, chef de l'opposition officielle, et Mme Normandeau, vice-première ministre, au nom de M. Charest, premier ministre, font quelques remarques.

M. Kotto (Bourget) et Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) prennent ensuite la parole.

Enfin, M. le président souhaite la bienvenue aux nouveaux députés.

20 mai 2008

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 89 Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Boulet, ministre des Transports, dépose :

Les rapports annuels de gestion de la Société de l'assurance automobile du Québec, du Fonds d'assurance automobile du Québec, et de Contrôle routier Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2007;

(Dépôt n° 984-20080520)

Le plan d'action 2008 de Contrôle routier Québec.

(Dépôt n° 985-20080520)

M. le président dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par M. Legault (Rousseau) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 21 mai 2008, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 986-20080520)

20 mai 2008

Dépôts de rapports de commissions

M. Lévesque (Lévis), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 15 mai 2008, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 60, Loi modifiant la Loi sur la police. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 987-20080520)

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 14 mai 2008, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 73, Loi sur le courtage immobilier. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 988-20080520)

M. Kelley (Jacques-Cartier), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 30 avril et les 13 et 14 mai 2008, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 70, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux, la Loi sur l'assurance maladie et la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec. La Commission a également procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur ce même projet de loi afin d'entendre la Commission d'accès à l'information le 13 mai 2008. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 989-20080520)

20 mai 2008

M. Simard (Richelieu), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture qui, les 18 mars, 8 et 9 avril 2008, a entendu le Conseil supérieur de la langue française, l'Office québécois de la langue française et la Commission de toponymie du Québec dans le cadre d'un mandat de surveillance d'organismes. La Commission a également tenu des séances de travail les 19 juin 2007 et 18 mars, 8 avril et 14 mai 2008. Le rapport contient 8 recommandations.

(Dépôt n° 990-20080520)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Auger (Champlain) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 98 citoyens et citoyennes de la MRC des Chenaux, concernant l'accès aux services de réadaptation des personnes présentant une déficience intellectuelle et aux services de soutien à leur famille, dans la MRC des Chenaux.

(Dépôt n° 991-20080520)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, dépose :

Copie d'une lettre ouverte, en date du 19 mai 2008, adressée à M. François Legault, député de la circonscription de Rousseau, par M. Paul J. Massicotte, propriétaire d'Attractions Hippiques, concernant le contrat octroyé à cette entreprise par le gouvernement du Québec.

(Dépôt n° 992-20080520)

20 mai 2008

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Gauthrin (Verdun) et M. Desrochers (Mirabel) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale des Patriotes qui s'est tenue le 19 mai.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Caire (La Peltrie), M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, et Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le Mois de l'autisme au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Proulx (Trois-Rivières) et M. Curzi (Borduas) présentent conjointement une motion concernant le rapport de la Commission Bouchard-Taylor; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 69, Loi modifiant la Loi électorale et d'autres dispositions législatives;

20 mai 2008

- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 55, Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, M. Chagnon, deuxième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des affaires sociales se réunira afin de procéder à l'audition de la Corporation d'urgences-santé.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Chagnon, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 21 mai 2008, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Legault (Rousseau).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale demande au Vérificateur général du Québec d'établir dans un rapport spécial le solde budgétaire réel au 31 mars 2007, en lien avec le projet de loi n° 85, Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et d'autres dispositions législatives.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 298 du Règlement, M. Chagnon, deuxième vice-président, informe également l'Assemblée que l'interpellation du vendredi 23 mai 2008 entre Mme Roy (Lotbinière) et M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, portant sur « L'état de la sécurité publique au Québec », est reportée au lundi 26 mai 2008.

20 mai 2008

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 64, Loi modifiant la Loi sur l'Autorité des marchés financiers et d'autres dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 80, Loi modifiant la Loi sur l'administration financière, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 80 est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 80 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

À 16 h 30, à la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

20 mai 2008

Les travaux reprennent à 18 heures.

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Lemay (Sainte-Marie–Saint-Jacques) à Mme James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, concernant le rapport de la Commission Bouchard-Taylor; M. Fournier, leader du gouvernement, remplace la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles pour ce débat.

À 18 h 14, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 21 mai 2008, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET